

est nommé contrôleur de 1re classe à Lille (1re région du contrôle des beurres et des margarines).

DANS LES POSTES. — Mlle Magné, postulante, est nommée employée au bureau de la Fosse-aux-Chênes.

L'UNION MANIPULATIVE SYMPATHIQUE EN L'HONNEUR DE M. LE DOCTEUR BUTRUILLE, OFFICIER D'ACADEMIE. — Mercredi matin, M. le docteur Butruille, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part des malades en traitement, des religieuses et des infirmiers, à l'occasion de sa récente promotion au grade d'officier d'académie.

M. J.-B. Malait, infirmier principal, a vivement félicité M. le docteur Butruille au nom de tous. M. le docteur Butruille, très touché de cette manifestation, a remercié dans les termes les meilleurs.

LA SECTION DE PUPILLES DE L'ANGLO-NORMAN. — La section de pupilles de la société de gymnastique l'Anglo-Norman, qui s'est distinguée si brillamment aux concours de Lobbès (Belgique), à Arras, où elle remporta le premier prix de section et les deux premiers prix individuels, sur dix sociétés concurrentes, et l'honneur de mener à Jumièges (Belgique), au concours international, sa sa redoutable équipe, a été entraînée pour le concours de l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille, qui aura lieu le 13 juillet prochain à Halluin. Les renseignements relatifs à cette section spéciale sont fixés de treize à seize ans. Les répétitions auront lieu le mardi et vendredi soir, de huit heures à neuf heures et demie, au siège de la société, rue Noyelle, 10 bis. Les nouvelles inscriptions y seront reçues par M. Félix Ghyssels, secrétaire.

UN VOL DE 20000 FRANCS DANS L'ABSE. — M. le juge d'instruction de Vervins a convoqué un grand nombre d'agents de la sûreté Soufflet, de la brigade de Roubaix, de la brigade de Valenciennes, de la brigade de Lille, de la brigade de Cambrai, dans un but d'information, au sujet d'un vol de 20000 francs commis par un individu nommé Lefebvre, qui se trouvait en fuite.

M. le juge d'instruction de Valenciennes a convoqué un grand nombre d'agents de la sûreté Soufflet, de la brigade de Roubaix, de la brigade de Valenciennes, de la brigade de Lille, de la brigade de Cambrai, dans un but d'information, au sujet d'un vol de 20000 francs commis par un individu nommé Lefebvre, qui se trouvait en fuite.

LES VOISINS SUR LES CAMIONS. — Le camion de M. Lenoir, marchand, rue Watt, allait mardi soir, de la rue de la République à la rue de la Fosse-aux-Chênes, lorsqu'il fut arrêté par un individu qui se précipita sur le camion, enleva une boîte de laine de bonneterie de couleur cachon, pesant cent kilos. M. Lenoir, commissaire de police du 2e arrondissement, a été informé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

UN VOLEUR VOLÉ. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont volé à la façade de l'Estimont un par M. Lenoir, boulevard Gambetta, huit mètres de tuyau en zinc valant environ trois cents francs. M. Siquière, commissaire de police, du 2e arrondissement, a reçu la plainte de l'intéressé.

Constant Lepoutre, âgé de 26 ans, demeurant rue de la Perche, s'est blessé au pied droit en marchant sur un osier. M. le docteur Darricq, examinateur de l'opérateur, qui travaille pour le compte de MM. Les Darricq et fils, charpentiers-monteurs, et lui a ordonné douze jours de repos.

Un sieur Léon Fouquet, âgé de 44 ans, demeurant rue du Tiliard, a été blessé à la main droite par un poignard de son maître. L'ouvrier qui s'est occupé de la fabrication de M. Motte-Bosut fils, devra, d'après M. le docteur Piquet, chômer six jours.

Au pagne de l'Epouse, J.-B. Willem, domestique, âgé de 52 ans, demeurant à Wasnes, s'est blessé au pied gauche en marchant sur un clou. M. le docteur Lepoutre lui a ordonné dix jours de repos.

Un des ouvriers de M. Henri Leclercq, entrepreneur, s'est contusionné la jambe gauche en tombant. M. le docteur Balleuchien a examiné l'opérateur, Emile Menard, âgé de 32 ans, demeurant rue Bernard, 62, boulevard, et lui a prescrit six jours de repos.

Un modéleur, Arthur Duvaing, âgé de 29 ans, demeurant rue du Nouveau-Monde, travaillant pour le compte de M. Camille Duvaing, modéleur, a eu le pouce gauche écorché par un coup de marteau. Il a été soigné par M. le docteur Darricq.

Dans la teinturerie de MM. C. et A. Scarpel, l'un des ouvriers, Louis Vinche, âgé de 16 ans, demeurant rue des congrégatistes, s'est blessé à la main droite en tombant sur son métier. Un repos de quinze jours lui a été ordonné par M. le docteur Godefroy.

Charles Verbeke, tisseur, âgé de 57 ans, demeurant chemin de la Malterie, s'est contusionné à la main gauche en tombant. M. le docteur Balleuchien a examiné l'opérateur, qui est occupé dans l'atelier de construction de MM. Antoine Fraizem et fils, et lui a ordonné dix jours de repos.

LOUIS GHELTON, âgé de 18 ans, demeurant rue Jouffroy, a été blessé au pied droit par la chute d'une pièce de bois. M. le docteur Butruille a examiné l'opérateur, qui est occupé dans l'atelier de construction de MM. Antoine Fraizem et fils, et lui a ordonné dix jours de repos.

ENTREPRISES DU JOUR 6 MARS 1902. — M. Edouard Bouteux, dix heures, 65, rue Ste-Elisabeth. — M. Jules Lepoutre, dix heures, 65, rue Ste-Elisabeth. — M. Adolphe Darricq, neuf heures, 65, rue Ste-Elisabeth. — M. Adolphe Darricq, neuf heures, 65, rue Ste-Elisabeth.

Les grandes artistes ont adopté, pour la ville et le théâtre, le costume Simon, dont l'agréable emploi ramplait avantageusement les productions similaires. 93823

M. CHOMARI-PAYEN, 7 et 9, rue du Bois-Roubaix. Confectionneur pour dames et enfants. Jaquettes et Collets. Robes. Costumes-tailleur. Jupes. Jupons. Corsets. Poignoles. Grand choix d'articles de Premières Communions.

Mandolines françaises, italiennes, depuis 11 francs; exposition permanente chez M. Marcollé, 3, rue du Bois. 93107

Travaux sur tous métaux (or, argent, fer). Plaque de portes, voitures, vélos, timbres en cuivre et caoutchouc. ACHILLE LAMIN, ouvrier d'art, roubaix, par le Gouvernement, 17, rue de l'Église, à Roubaix. — Spécialité d'enseignes en marbre ou verre marbré, lettres gravées et dorées sur pierre, marbre et sous-glace inaltérable à l'atmosphère. 197

BEURRE D'OOSTKAMP, frais, à 4 francs le kilogramme; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 90 le kilogramme.

COMMUNICATIONS. — ROUBAIX. — (Chambre) 23 h. — Répétition jeudi 6 mars, à huit heures et demie.

CHOUX. — La Faisance de cavalerie « La Renaissance » vient de renouveler sa Commission. Elle se compose actuellement de MM. Gustave Dajonnet, président; Eugène Cahy, vice-président; Henri Dubourg, sergent-major; Clément Delacourt, sergent-fourrier; Alfred Gribart, sergent; Jules Chiriac, sous-officier; Louis Trépo, lieutenant; Alexis Dujouan, directeur; J.-B. Dubout, sous-directeur; Henri Desobry, portier-général.

FUNÉRAIRES D'UN ANCIEN MILITAIRE. — Mercredi matin, au lieu de la Chapelle, à Saint-Pierre et Croix, les funérailles de M. Desobry, ancien capitaine, ancien membre de la Société d'anciens militaires « La Renaissance ». Dans l'assistance, fort nombreuse, nous avons remarqué MM. Delaport, Dala et Dubourg, conseillers municipaux. Des couronnes ont été offertes par cette dernière société et par le Syndicat des bouchers. La « Renaissance » était représentée par une députation, dressée en tête. Au cimetière, M. Henri Delaport, président des anciens militaires, a prononcé une allocution dans laquelle, après avoir rendu hommage aux vertus militaires du défunt, il a dit :

« Au régiment, Désobry Capitaine, par sa bonne conduite, son zèle et son intrépidité, avait su mériter l'estime de ses chefs et par sa franchise cordiale, la sympathie de tous ses camarades. »

« Rentré dans la vie civile, il devint membre de notre société; c'est là surtout que nous avons pu apprécier les nombreuses qualités de son honnête et bon camarade, véritablement aimé de tous ses amis. Volonté toujours exemplaire de devoir et l'effort de leur inclure les sentiments patriotiques qui lui ont fait le cœur de tous les bons Français. »

« La société des anciens militaires « La Renaissance » a le regret de ne pas avoir pu assister à la cérémonie, dont elle gardera un pieux souvenir. »

LA « PASSION » AU CERCLE SAINT-MARTIN. — On parle beaucoup de la « Passion » qui doit être représentée les 15 et 25 mars, au Cercle Saint-Martin. Elle sera un véritable succès et fera l'admiration de tous les spectateurs. Les décors sont de tout beauté. M. Albert Lassalet, qui les a peints, est un lauréat de l'école des Arts industriels, actuellement professeur de dessin à Tourcoing. Les toiles qui vont servir de fond de scène ont été peintes par M. Lassalet, qui est un artiste de talent. Les décors sont de tout beauté. M. Albert Lassalet, qui les a peints, est un lauréat de l'école des Arts industriels, actuellement professeur de dessin à Tourcoing. Les toiles qui vont servir de fond de scène ont été peintes par M. Lassalet, qui est un artiste de talent.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Au pagne de l'Epouse, J.-B. Willem, domestique, âgé de 52 ans, demeurant à Wasnes, s'est blessé au pied gauche en marchant sur un clou. M. le docteur Lepoutre lui a ordonné dix jours de repos.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans le tissage de M. Bétrémont Ains, un tissard, Emile Vanovey-melbeck, 37 ans, demeurant à Toufflers, hameau du Vol-shage, a reçu une encoffure sur le pied droit, qui a été contusionnée. M. le docteur Parmentier lui a prescrit vingt jours de repos.

LA FRAUDE. — Les préparés des dames C. Fournier et L. Dumont, se trouvant de service dans la rue de Tour-nay, ont poursuivi deux individus qui, à leur aspect, avaient pris la fuite. Ils ont réussi à arrêter l'un d'eux. C'est un journalier, François Santeur, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Potainerie, 27. Il était porteur de café et de tabac étrangers pour une valeur de 56 francs.

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Un domestique de femme, Louis Boavez, 46 ans, a porté plainte à la gendarmerie de Lamoy contre un nommé Plesau qui, dimanche soir, l'aurait terrassé et contusionné dans la rue au moment où il rentrait chez lui. Boavez n'a pu encore travailler depuis ce jour-là.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. Maison fondée en 1835. A ROUBAIX, Grande-Rue, 71. A TOURCOING, rue Carnot, 5. Spécialité de Catalogues. Prix-Courants. — Mémoires. — Comptes-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage. Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée.

Plantes stérilisées, Couronnes, Laitmou-Dabar, 31, Grande-Rue. AVIS AUX BRASSEURS. — La Librairie du Journal de Roubaix met en vente des feuilles de menu de feu. Texte nouveau. 5293

Cafés frais, 13, rue du Bois. LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE. La Petite Feuille catholique doit être distribuée gratuitement chaque semaine, dans TOUTES les maisons de la Ville de Roubaix. Les personnes qui ne la recevraient pas exactement chaque semaine ou qui connaîtraient des habitants ne la recevant pas, sont instamment priées d'en aviser le gérant, M. I. Duquenois, à l'Imprimerie Reboux, 71, Grande-Rue, Roubaix.

Les personnes ayant chez elles des pensionnaires ou des logeurs peuvent, à leur demande, recevoir le nombre d'exemplaires qu'elles désirent.

WATTRELOS. LA FRAUDE. — MM. Vally Georges, Dupont Joseph et Pequeur Joseph, sous-brigadier et préposés des dames à Wattrelos, de service, mardi, vers onze heures du soir, au « Bistrot les 3 », ont arrêté le nommé Emile Listard, peigneur, 37 ans, rue Magnéta, 20, à Roubaix, porteur de 32 kil. d'allumettes, valeur 620 francs.

TOURCOING. SEPTIEME TIRAGE D'OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DE 903.000 FRANCS. — Mercredi, à dix heures du matin, il a été procédé publiquement, dans un des salons de l'Hôtel de Ville de Tourcoing, en présence de MM. Salombin, adjoint, délégué aux finances; Lepoit et Dauloumbier, conseillers municipaux; et de M. Bulté fils, fondé de pouvoirs de M. le receveur municipal, au septième tirage de soixante-dix-sept obligations de cinq cents francs chacune, de l'emprunt communal de 903.000 francs.

Voici la liste des numéros extraits de la roue :

141 168 1119 265 166 699
900 105 1766 235 26 1411
1.676 1.813 691 1.130 1.076 619
585 6 675 577 1.849 25
527 213 830 37 1.245 522
732 222 1.773 1.621 692 1.614
410 1.294 463 904 1.776 1.506
1.980 1.644 1.061 743 29 829
963 1.492 894 10 1.254 922
1.264 182 638 779 997 1.305
824 1.472 893 768 880 1.142
14 1.632 1.532 617 1.114 797
746 92 1.255 1.658 607

Ces numéros seront remboursables au 5 avril prochain.

Lundi matin, aura lieu, à l'Hôtel de Ville, en présence d'une députation de la commission municipale des finances, le tirage d'obligations de l'emprunt d'un million de francs contracté pour les travaux municipaux.

LES TRAVAUX DE L'ACADEMIE DE DESSIN. — Le gros œuvre de la construction de l'école académique des Beaux-Arts qui se trouve de Gand, est pour ainsi dire terminé; déjà, depuis plusieurs jours, les ouvriers maçons ont arboré le drapeau tricolore sur la façade du nouvel édifice communal. Actuellement des divers catégories d'ouvriers employés à la construction il ne reste plus que menuisiers et peintres qui sont occupés à compléter les travaux intérieurs des classes qui ne tarderont pas à être utilisées, sitôt leur achèvement, tandis que d'autres poursuivent avec la plus grande activité la partie en façade réservée à l'administration de l'école académique.

Cel, on songe déjà à la décoration extérieure. A cet effet, il est arrivé en gare de Tourcoing, mardi soir, un énorme carton en bronze destiné à être encastré dans le fronton en pierre blanche au-dessus de l'entrée principale. Ce bronze, qui n'a pas moins de trois mètres cinquante de hauteur sur deux mètres cinquante de largeur représente l'allégorie d'Henri Gaugué « L'Etude ». Comme symbole, c'est une femme tenant dans sa main les lauriers qu'elle désigne à l'étoile. L'étoile a son carton sous le bras et, dans sa main droite, tiennent un fusil. A leurs pieds sont éparés les attributs des arts, palette, pinceaux, burin, masse, etc... La femme qui symbolise l'Etude, a son regard tourné vers les hauteurs de la Ville de Tourcoing placées au haut du carton. Les sujets, de grandeur naturelle, sont traités avec une précision et une pureté de lignes qui méritent d'être remarqués. Il a été commandé à la Société des établis-

sements métallurgiques A. Durieux, à Sommevoire, (Haute-Marne).

LES FUNÉRAIRES DE M. HENRI DESCY. — On annonce que nous avons annoncé la mort dans un précédent numéro, sont célébrées, en l'église Saint-Christophe, le vendredi 7 mars à neuf heures du matin.

CHRONIQUE ELECTORALE. — On annonce que dans un Congrès collectiviste des adhérents au P. O. F., tenu à Bourdies, la candidature du citoyen Delaunay a été déclinée pour les élections législatives dans le canton sud, et celle du citoyen Verbrugge, marchand de journaux à Comines, dans la nouvelle circonscription à créer avec le canton nord.

LES OUVRIERS DE TOURCOING. — Cette réunion hippique aura lieu le dimanche 27 avril, sauf changement de date subordonné aux élections.

DANS LES POSTES. — Mlle Delaunay, postulante, est nommée employée à Tourcoing (téléphone).

LA GREVE DE LA FILATURE VANDEN BERGHE-DESURMONT. — LES GREVISTES MANIFESTENT. — La grève qui s'est déclarée, il y a cinq semaines environ parmi les ouvriers fleuriers et rateliers de la filature de laine de Mme Vve Vanden Berghe-Desurmont, rue Saincte-Barbe, peut être considérée, comme terminée. Ainsi qu'on a pu le voir par un lettre communique aux journaux locaux, par M. Vanden Berghe et l'avis affiché à la porte de l'usine, le patron informait ses ouvriers rateliers qui ont abandonné le travail, sans l'en informer, qu'ils ne fassent plus partie de son personnel et qu'ils pouvaient, à cette occasion, retirer leurs livrets. D'autre part, M. Vanden Berghe donnait le même avis aux ouvriers fleuriers en leur faisant savoir que si, pour le 5 mars au matin, ils n'avaient réintégré l'usine, les salles de la filature auraient été réarmées.

Hier, mercredi, expirait le délai fixé par le patron; des quarante-six ouvriers en grève, trois fleuriers et cinq bûcheurs s'étaient mis au travail. Les autres grévistes, en attendant que plusieurs d'entre eux aient repris le travail, à la suite d'une réunion tenue chez le citoyen Volt-Cattant, le président de la grève, rue de la Malencue, décidèrent d'aller manifester à la porte de l'usine. Donc, à midi, après s'être formés en cortège, ils se dirigèrent vers la filature, mais, la police, informée, les avait devancés. A leur arrivée, rue Saincte-Barbe ils trouvèrent de nombreux agents de police qui les refoulèrent. Lassés d'attendre la sortie des trois fleuriers, ils se retirèrent en poussant quelques cris et se dirigèrent vers la rue de Gand, où demeurèrent les ouvriers fleuriers; là ils recommencèrent leur manifestation.

Les trois ouvriers fleuriers pas plus que les bûcheurs n'ont été retournés à leur domicile; ils ont pris leur repas dans l'usine.

A la sortie du soir, on s'attendait à revoir les manifestants à la porte de l'usine, mais il n'en fut rien; du reste, en prévision des incidents qui auraient pu se produire, le patron avait ordonné la sortie des ouvriers une demi-heure plus tôt que de coutume.

LA FRAUDE EN CHEMIN DE FER. — Mercredi soir, à l'arrivée en gare de Tourcoing du dernier train belge des dames de Valenciennes, Auguste Gossiaux, âgé de 22 ans, et Jean-Baptiste Videl, âgé de 33 ans, tous deux nés et domiciliés à Horsbata (Flandre-Orientale), ont volé à bord de ce train une certaine somme de valeurs agréées qui étaient portées d'une cartonne en tôle de plomb de provenance étrangère. Les deux voyageurs ont été conduits à la permanence centrale où ils ont passé la nuit. Ce matin, ils seront conduits à Lille.

LES CONTRAVENTIONS. — Hier mercredi, la police a dressé cinq contraventions pour infraction à la police du roulage et au règlement des jardins publics.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier mercredi, il est arrivé aux halles : pommes de terre, 1.500 kil.; fromages, 51 kil.; beurre, 10 kil.; confitures, 38 kil.; marée, 800 kil.; harengs, 600 kil.; huîtres, 1.900 kil.; salades, 8 paniers.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un homme d'équipe de la gare centrale, Jules Waroux, âgé de 26 ans, domicilié à Colbier, par suite d'un faux pas, s'est fait une entorse au pied gauche. Six jours de repos.

Une bûcheuse, Pauline Debasieux, âgée de 15 ans, demeurant rue du Tiliard, employée à la filature de coton de M. Dessuvel-Dubar, rue de Valenciennes, s'est blessée à la main gauche en nettoyant son métier. L'insuffisance de travail sera de huit jours.

Dans la filature de M. Devillier-Watins, rue du Tiliard, une soignée, Elodie Debaes, âgée de 22 ans, domiciliée à Mouscron, a été blessée à la jambe droite par la chute d'un pot de préparation. Un repos de douze jours lui a été prescrit.

Un bûcheur, Hector Verfaillie, âgé de 36 ans, demeurant rue Alexandre, 22, en travaillant dans la salle des ventes de l'usine de M. F. Lorchies-Motte fils, peigneur, rue Watine, a eu le bras droit serré par un détacheur en voulant retirer un morceau de laine. Il en est résulté des plaies par ratissage de la partie interne du coude droit. Quinze jours de repos ont été ordonnés au blessé.

Une corbeuse affaire. — On se parle plus dans Tourcoing et les environs que de primes tout à fait jolies et utiles, que la Pharmacie rationnelle, 18, rue Carnot, en face des Halles centrales, distribue gratuitement pour tout achat d'au moins 25 centimes. Cette grande réclame se clôturera le jeudi 6 mars. Tout le monde profitera de l'occasion exceptionnelle de se procurer pour rien : Boîtes de pâte de réglisse, savons, facons d'odeur, tout godron.

Gentez les Galeries Russes. Création A. Cornet. LE BROUTEUX se recommande pour les articles de PREMIERE COMMUNION : livres, chapelets, images et objets de piété. Grand choix à des prix modérés. 853

12 portraits soignés avec prime 5 francs. 6 pour 3 francs, 81, rue Desarmont, Tourcoing. BRASSERIE DE L'ERMITAGE (voir aux annonces).

COMMUNICATIONS. — TOURCOING. — Fanfare du Point-Central. — Jeudi à neuf heures du soir, répétition générale; présence obligatoire de tous les membres participants au concours de Douan.

BOUSBEQUE. UN PENIBLE INCIDENT s'est produit mercredi matin à Bousbecque où avaient lieu à huit heures et demie les funérailles d'une jeune femme de 28 ans, Mme Verquin. Le corps venant d'être descendu dans la fosse, lorsque soudain, l'une des sœurs de la défunte, Mlle Dewitte, qui s'était approchée de la tombe, fut prise de syncope; elle tomba à terre et resta sans connaissance pendant quelques instants. On se précipita sur elle et on réussit à la faire revenir à elle-même. Elle fut conduite à son domicile et se rétablit complètement.

HALUIN. UNE FILLETTE GRIEUREMENT BRULÉE. Dans la matinée de mercredi, vers onze heures, un excellent

heures du matin, n'était allée se reposer qu'en voyant plus calme, en se faisant remplacer par la femme de chambre en qui elle pouvait avoir confiance et qui l'avertissait aussitôt si quelque crise imprévue survenait.

Le lendemain matin, de très bonne heure, Marie-Blanche se leva et revint s'asseoir à côté du lit de sa mère.

Henriette, absorbée, somnolente, lui adressa la peine la parole. — Tout au plus sembla-t-elle la reconnaître.

La jeune fille comprit que la situation, si elle n'était pas encore dangereuse, pouvait rapidement le devenir.

Elle se hâta d'envoyer une dépêche au Docteur Germain et le médecin s'empressa d'accourir. Il trouva Mme Rollin couchée.

En le voyant elle ne manifesta aucune surprise.

C'est vous, docteur, dit-elle d'une voix très faible en lui tendant la main. — Hier vous n'êtes pas venu... Je vous avais cependant fait demander... Hier ? — répéta le médecin surpris.

Mme-Blanche le regarda, les yeux humides de larmes.

Il comprit, n'existait pas, et profita de ce qu'il tenait la main de Mme Rollin pour lui serrer le pouls qu'il trouva presque régulier.

Le cerveau seul était malade.

Etes-vous sortie ces jours derniers ? — demanda-t-elle.

Henriette sembla fouler sa mémoire.

Mais oui, — répondit-elle au bout d'un instant, — je suis allée hier avec ma fille visiter nos parents.

A regard interrogateur du médecin la jeune fille répondit par un mouvement de tête négatif.

Le vieux praticien avait trop de science et trop d'expérience pour qu'il lui fût possible de s'abuser.

Les changements fâcheux survenus dans la santé de Mme Rollin n'apparaissaient que trop nettement à ses yeux.

L'intelligence s'obscurcissait.

La mémoire faisait défaut.

Les craintes antérieurement éprouvées par le docteur pour la raison de sa cliente l'assaillaient de nouveau.

Il jugea utile d'adresser un certain nombre de questions à Mme Rollin, afin de se rendre exactement compte du progrès de l'anémie cérébrale dont elle était atteinte.

Henriette avait des instants de lucidité complète, — le reste du temps une sorte de voile